



Pôle Départemental de psychiatrie adulte

Fiche de poste : Psychologue clinicien.

Informations Générales

Intitulé du poste : Psychologue clinicien.

Responsable Hiérarchique : Chef de pôle.

Responsable Fonctionnel : Responsable(s) de structure interne.

Lieu de travail: Nouvel Hôpital de Navarre 62 route de Conches. 27022 Evreux Cedex et ses sites ambulatoires selon l'affectation définie.

Références règlementaires et/ou institutionnelles

- Code général de la Fonction Publique
- Décret n°91-129 du 31 janvier 1991 portant statut particulier des psychologues de la fonction publique hospitalière.
- CIRCULAIRE N°DGOS/RHSS/2012/181 du 30 avril 2012 relative aux conditions d'exercice des psychologues au sein des établissements mentionnés à l'article 2 de la loi du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Hospitalière.

Missions et activités du poste

Au sein d'une unité sous la responsabilité du médecin psychiatre, le psychologue aura pour missions de :

- Participer à la prise en charge globale du patient, dans le respect du cadre législatif et réglementaire des consultations et entretiens auprès des patients en psychiatrie.
- Réaliser l'ensemble des activités de soins liées à son domaine d'intervention conformément à son référentiel professionnel.

Ces activités consistent en :

- Pratiquer des entretiens individuels ou collectifs.
- Mettre en place des psychothérapies individuelles et de groupe en lien avec l'équipe pluri professionnelle
- Élaborer ou participer au diagnostic psychopathologique et évaluer la nécessité d'une prise en charge psychologique pour le patient en lien avec l'équipe dont le patient dépend
- Concevoir et élaborer des interventions psychologiques et thérapeutiques à visée préventive et curative auprès des patients dans le cadre d'activités psychothérapeutiques
- Collaborer avec les membres de l'équipe pluri-professionnelle et soutenir selon les besoins et la disponibilité
- Elaborer et concevoir des projets de médiations en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire
- Participer aux réunions d'équipe
- Accueillir et encadrer des étudiants et des stagiaires
- Saisir l'activité et tenir à jour le dossier patient du logiciel de l'institution

Caractéristiques de maîtrise du poste
--

Diplôme et/ou qualification : l'accès au métier est possible aux titulaires d'un diplôme universitaire bac + 5 universitaire en Psychologie clinique et Psychopathologie (Master 2/ DESS avec stage professionnel).

Connaissances :

- Générales sur l'approche médico-légale
- Opérationnelles en psycho-sociologie des organisations
- Approfondies en communication / relations interpersonnelles, éthique et déontologie professionnelles, ethnopsychologie, méthodologie de recherche en psychologie, et psychosomatique.
- D'expertise en bilan psychologique, psychologie clinique et psychopathologie, psychologie des âges de la vie, psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent, psychologie générale, sens clinique du fonctionnement psychique, psychothérapies, interaction familiales et systémie
- Des textes et de la réglementation régissant les droits du patient et patient mineur
- Des règles de la sectorisation géographique et du circuit patient
- Connaissance et maîtrise des outils informatiques institutionnels
- Formation complémentaire en thérapie brève, systémique ou TCC (liste non exhaustive) appréciée.
- Sens du travail en équipe et en collaboration étroite avec l'équipe de soins.

Savoir être :

- Respecter le secret professionnel, les règles professionnelles et la réglementation liée au service public hospitalier (droits et devoirs)
- Éthique professionnelle et respect du code de déontologie des psychologues
- Conscience professionnelle et respect des impératifs de confidentialité et d'anonymat

- S'inscrire dans un processus d'analyse et de réflexion
- Esprit d'initiative et d'ouverture
- Avoir le sens des responsabilités et de la rigueur de travail
- Se mobiliser au sein du pôle pour assurer une continuité des soins (intra et extra hospitalier)
- Etre en capacité d'instaurer des relations professionnelles avec les équipes pluri professionnelles
- S'inscrire dans un processus de formation continue en lien avec les attentes institutionnelles et le secteur d'activité.

Savoir-faire :

- Choisir une méthode correspondant à son domaine de compétence
- Définir et mettre en œuvre la démarche psychologique adaptée au patient
- Prévenir, identifier et analyser des situations d'urgence, définir les actions à instaurer
- Formaliser et transmettre son savoir professionnel
- Observer et analyser la situation, le discours des différents acteurs
- Organiser un cadre thérapeutique singulier ou institutionnel (ajuster la thérapeutique en fonction du patient et de son environnement)
- Rédiger et mettre en forme des notes cliniques, documents et/ou rapports, relatifs à son domaine de compétences
- Transmettre oralement et de façon écrite à l'équipe
- Détenir des capacités d'écoute et de restitution.
- Utiliser des outils informatiques de l'hôpital (Axigate, YES : rapport circonstancié et événement indésirable)

Relations fonctionnelles

- Équipes médicales et paramédicales, collègue des psychologues, assistantes sociales, secrétaires, partenaires externes, partenaires institutionnels, groupe de pairs... ...

Temps de travail

- Forfait cadres
- Temps FIR conformément aux dispositions de la Circulaire du 30 avril 2012